

<https://www.snetap-fsu.fr/CPE-indeminite-enfin-revalorisee.html>



CPE : indemnité enfin revalorisée !

- Métiers - CPE - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des CPE -

Publication date: jeudi 8 septembre 2016

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Est paru [au Journal Officiel de ce jeudi 8 Septembre 2016](#), l'arrêté qui [revalorise notre indemnité forfaitaire](#) en l'alignant sur le montant perçu par nos collègues de l'Education Nationale... depuis maintenant un an !

Dès la parution de l'arrêté [EN](#) à l'automne dernier nous avons interpellé notre Ministère (cf courriers catégoriels) en demandant que la mesure soit transposée et rétroactive.

Alors que nous avait été annoncée une rétroactivité au 1er janvier 2016, le SRH du ministère nous a finalement indiqué qu'il n'avait pu l'obtenir...

La revalorisation sera donc effective au 1er Septembre et porte cette indemnité annuelle de 1104.09 € à 1199.16 €.

Bien cordialement et bonne rentrée à toutes et tous,

Pour les élu-es paritaires SNETAP-[FSU](#)

Didier REVEL
[CPE](#) Legta Lozère.